



BUREAU
DU CONSEIL COMMUNAL
DE CHARDONNE

Chardonne, le 31 octobre 2019

A MESDAMES ET MESSIEURS LES
CONSEILLERES ET CONSEILLERS
COMMUNAUX

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Vous êtes convoqué(e) en séance du Conseil communal le

VENDREDI 6 DECEMBRE 2019 à 19h00 à CHARDONNE
Salle du Conseil communal

ORDRE DU JOUR

- 1. Opérations préliminaires**
Appel nominal
Approbation du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2019
Lettres et pétitions
- 2. Préavis N° 03/2019-2020** relatif au budget 2020 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
- 3. Préavis N° 04/2019-2020** relatif au budget 2020 du Fonds culturel Riviera
- 4. Préavis N° 05/2019-2020** sur le projet de budget communal pour 2020
- 5. Préavis N° 06/2019-2020** relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL) pour le remplacement du téléski de la Châ sur le domaine skiable des Pléiades
- 6. Motions et postulats**
- 7. Communications du Bureau du Conseil communal**
- 8. Communications de la Municipalité**
- 9. Propositions individuelles**

Pour le Bureau du Conseil communal de Chardonne

Le président


Baptiste Marmy

La secrétaire


Valérie Schnyder



Nota bene : la séance sera suivie du traditionnel repas vaudois.

Afin d'en faciliter l'organisation, les personnes végétariennes ainsi que les personnes qui ne participeront pas au repas sont priées de s'annoncer à la secrétaire. conseil.communal@chardonne.ch - 079/679.93.92